



OBSERVATOIRE DU SAHEL



LA REFORME DE LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE COMME IMPERATIF DE PREVENTION DES CONFLITS AU SAHEL

AUTEUR :

Dr ABDOUL AZIZ SALL, est Docteur en Sciences Politiques de la Faculté Internationale de Droit comparé de L'Université Perpignan Via Domitia et chargé de cours à la faculté des sciences juridique et économiques de l'Université AL asariya de Nouakchott (Mauritanie).

Directeur exécutif de l'institut Manga, il est spécialiste en prévention des conflits armés en Afrique, de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation et des questions de Droit de l'homme.

COORDINATEUR SCIENTIFIQUE :

DR. LADJI OUATTARA, Directeur scientifique de l'Observatoire des enjeux géopolitiques, sécuritaires et socio-politiques du Sahel de Thinking Africa, enseignant à l'Université d'Evry (France) et à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

Résumé

La promotion de la bonne gouvernance est devenue ces dernières années une exigence aussi bien dans l'ordre international que dans l'ordre interne. Cette effervescence autour de la bonne gouvernance s'explique par la place des enjeux politiques, institutionnels et économiques qu'elle recouvre. Les relations entre la bonne gouvernance et la prévention des conflits ont une résonance toute particulière pour le Sahel.

Elle correspond à la vision d'une reconstruction et d'un développement du Sahel pour en faire un espace de paix et de prospère. Les conflits actuels étant souvent liés à la conservation du pouvoir, il serait donc intéressant de chercher les mécanismes d'organisation du pouvoir, les éléments de gestion, si non du moins les éléments de prévention. La construction d'une société démocratique, la lutte contre la corruption et le partage des richesses nationales ne peuvent se faire en dehors de valeurs, de normes et de référentiels connus ; d'où la nécessité de remettre le débat sur la réforme de la gouvernance de la sécurité au centre, car certaines solutions, du fait de leur extranéité, contiennent elles-mêmes, les germes d'autres conflits.

Contexte

Les régions du Maghreb et du Sahel sont traversées depuis plusieurs années par des crises endémiques à caractère évolutif. La guerre en Libye, déclenchée en 2011, suivie de la rébellion armée au Nord du Mali, en 2012 sont venues complexifier le paysage sécuritaire dans cet espace. Depuis lors, l'ensemble des pays formant cet espace subissent les conséquences cette situation qui s'étend même à d'autres régions plus lointaines comme l'Europe.

La gravité de ce bouleversement sécuritaire se manifeste surtout par les défis complexes qui se posent au niveau des régions transfrontalières, s'étendent sur plusieurs pays (Algérie, Mali, Lybie, Maroc, Mauritanie, Niger ou Tchad). Outre leur longues frontières poreuses, les gouvernements centraux de ces pays peinent à maintenir l'ordre et assurer la distribution des services publics au niveau de leurs zones transfrontalières

La contigüité géographique entre le Maghreb et le Sahel et l'entrelacement des menaces auxquelles les deux espaces sont confrontés, impliquent inéluctablement des réponses qui transcendent le niveau national. Il serait donc pertinent d'examiner la nature des réponses régionales, d'identifier leurs incohérences et de proposer des pistes de solutions susceptibles d'améliorer leur efficacité d'où la nécessité de reformer la gouvernance sécuritaire pour prévenir les conflits et maintenir la paix dans cet espace.

Idées majeures

- Définition d'un nouveau cadre institutionnel.
- Renforcement de la gestion et de la supervision des institutions chargées de la sécurité.
- Contrôle démocratique des forces de sécurité.
- Les limites à l'effectivité d'une bonne gouvernance de la sécurité.

Les Mots clés : Reformes secteur sécurité, Sahel, conflits, préventions, paix.

Introduction

Au-delà des évolutions géopolitiques conduisant les Etats africains à réformer leur sécurité, le regain d'intérêt pour l'analyse des réformes du secteur de la sécurité et de la défense est aussi lié à la place centrale du dispositif sécuritaire et de défense dans la bonne gouvernance des Etats africain du Sahara¹. D'autant plus que, dans le cadre de la prévention des conflits, la réforme de la gouvernance est une exigence récente². En Afrique subsaharienne, l'appareil de sécurité n'a pas fait l'objet d'une grande attention au cours des processus de démocratisation, alors qu'il occupe une place centrale au sein des dispositifs de bonne gouvernance en matière de prévention des conflits.

Dans beaucoup de pays, l'attention est plutôt portée sur un seul aspect du problème : la démobilisation et l'incorporation des anciens groupes insurgés dans une institution militaire (Mali, Niger). Pourtant, la question de la réforme du secteur de la sécurité a une grande importance dans le développement d'une paix durable en Afrique. Puisqu'il existe des interactions significatives entre le secteur de la sécurité et la société dans laquelle il fonctionne, et dont il est une partie intégrante. Ces relations embrassent tous les aspects du rôle des responsables de la sécurité dans leurs relations avec l'Etat. Elles concernent aussi l'attitude de la société à l'égard des responsables de la sécurité et réciproquement. A la lumière de l'étendue des pertes en vies humaines et des destructions provoquées par les conflits armés, les pays du Sahel, dont l'équilibre social et politique est fragile, ont besoin d'un appareil de sécurité inclusif, doté d'une éthique professionnelle et bien équipé. Il doit également être responsable et représentatif de la communauté, afin d'éviter d'être l'apanage d'un groupe d'hommes qui l'instrumentalise au détriment de la collectivité nationale.

Comme l'a reconnu le Conseil de Sécurité des Nations Unies, le secteur de la sécurité demeure un sujet de préoccupation majeure dans beaucoup de pays africains. L'érosion de l'autorité politique, l'affaiblissement des institutions publiques et l'état d'abandon des institutions militaires et d'autres institutions de sécurité qui en découle

¹ HOUNGNIKPO Mathurin C. *l'illusion démocratique*. Harmattan, 2004, p 225.

² International Crisis Group, la Réforme du secteur de la Sécurité en RDC, rapport Afrique N° 104 du 13 février 2006 p 48

sont autant de facteurs d'instabilité³. La réforme des systèmes de sécurité au Sahel est un processus complexe et multidimensionnel. Pour autant qu'elle soit sérieusement mise en œuvre, cette réforme doit fournir les mécanismes nécessaires pour faire face aux menaces internes à la sécurité. Selon les pays, l'action à engager dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité doit viser à répondre à deux défis interdépendants : la définition d'un cadre institutionnel clair pour assurer la sécurité (1) et le renforcement de la gestion et de la supervision des institutions chargées de la sécurité (2).

1. La définition d'un nouveau cadre institutionnel pour assurer la sécurité

Dans une conception élargie, le secteur de la sécurité englobe l'armée, la police et la gendarmerie, les services de renseignement et d'autres organes similaires, les institutions judiciaires, ainsi que les instances civiles élues et dûment désignées auxquelles il revient d'assurer le contrôle et la supervision. Par souci de pragmatisme, et en tenant en compte de la sociologie du pouvoir politique en Afrique, nous allons nous intéresser, dans cette partie, au secteur de la sécurité et aux forces armées au sens strict de leur définition.

En Afrique, l'institution militaire est restée un pôle attractif et déterminant. Différentes disciplines en sciences sociales l'ont analysé sous différents angles, notamment dans ses rapports avec les processus de démocratisation⁴. L'examen critique des questions que soulèvent le rapport entre armée et démocratie conduira aux questionnements suivants : quelle armée face à quelles menaces ? Quelle armée pour quelle société ? Quel type d'armée avec quels moyens ? Une partie de la réponse à ces questions consiste à redéfinir le rôle et les responsabilités des forces armées en régime démocratique (A) et à les doter de moyens d'assurer leurs responsabilités (B)

³ OCDE Réforme des systèmes de sécurité et gouvernance : principes et bonnes pratiques

⁴ Touré Amadou Toumani, Force armées africaines et paix civile, in Pouvoir et Paix civile en Afrique, Cahiers Présence Africaines 1996 pp 105- 116

A. la redéfinition du rôle et des responsabilités des forces armées en régime démocratique

L'évolution du concept de sécurité depuis la fin de la décennie 1990 a entraîné des transformations structurelles et organisationnelles des armées du monde entier. Les militaires sont investis de nouvelles missions et remplissent différemment leurs fonctions traditionnelles à titre d'exemple au Mali et au Tchad) les militaires au lieu de retourner aux casernes occupent les palais présidentiels. Nous pouvons définir l'armée « comme un système d'hommes, élaboré conjointement à un système d'armes, en vue d'obtenir la meilleure efficacité contre un ennemi, une menace externe ou interne, potentielle ou réelle contre l'intégrité territoriale et la vie des populations »⁵. Concernant les armées africaines, la prévention des crises n'est pas une mission identifiée dans le cadre d'une directive politique générale. Néanmoins, elle se traduit par un certain nombre d'activités et fait partie des fonctions stratégiques de l'armée que sont : la dissuasion, la protection, et la projection. Il s'agit plutôt de ce qu'on pourrait appeler la « prévention militaire »

En régime démocratique dans les pays fragiles, on présente l'armée comme la seule structure organisée et disciplinée capable d'assurer et de garantir l'unité nationale dans une société pluriethnique. Pour assurer une liaison fonctionnelle entre ces différentes responsabilités, dans le cadre d'une démocratie, toute réforme de l'Etat et ses structures doit permettre la construction d'une armée nouvelle comme facteur d'intégration, de stabilité, de cohésion sociale et de développement. Et ce n'est, malheureusement, pas le cas dans certains pays du Sahel, à l'exemple de la Mauritanie où une seule composante Maure blanche a la main mise sur toute l'armée. Une réforme doit donc s'imposer pour que toutes les composantes ethniques soient représentées pour la cohésion nationale. Cette vision angélique est démentie dans la réalité quand on considère que les forces armées sont une projection à peine déguisée de la société plurielle africaine avec ses conflits et querelles de chapelle. En outre, les forces armées sont souvent mal légitimées auprès de l'opinion, du fait des longues pratiques de répression et d'exactions, comme en témoignent les récentes mutineries en Guinée Conakry ou en République Centrafricaine où des personnes ont été violées

⁵ Boën Bernard, la spécificité militaire, Paris, A Colin, 1990 284P

par des soldats. Par ailleurs, l'irruption intempestive des militaires dans l'arène politique a trop souvent vicié le processus de consolidation d'un Etat de droit et républicain, enclenché au début de la décennie 1990 dans la plupart des pays africains. Les coups de force en Mauritanie en 2005, les mutineries au Togo et en Guinée Bissau sans compter les récents coups d'Etat au Mali, au Tchad et au Burkina Faso, illustrent la prégnance du militarisme au Sahel.

En s'érigeant comme une menace au nouvel ordre démocratique, l'armée a servi d'instrument du pouvoir, en exerçant des tâches répressives à l'encontre des forces politiques et sociales supposées ou dites d'oppression⁶. Il en résulte le détournement de ses missions constitutionnelles. En effet, L'armée a souvent été employée soit comme moyen de régulation de la compétition politique pour le pouvoir, soit comme instrument privilégié de règlement des différends sociaux internes, soit comme source de légitimation de la position dominante d'un clan ou d'un groupe au pouvoir⁷. En Côte d'Ivoire, l'armée, laissée à elle-même, est souvent soumise aux contrecoups du conflit et exposée aux appétits politiques. Elle n'a cessé, jusqu'à une période récente, de se signaler par incursions répétées dans le jeu politique. Ailleurs, l'armée a été un partenaire favorable au processus démocratique, comme ce fut le cas au Mali ; que pendant l'arrivée de d'Amadou Toumani Touré (ATT) la démocratie a été institutionnalisée et renforcée. Mais il arrive aussi que l'armée observe une stricte neutralité. C'est le cas de l'armée sénégalaise considérée comme l'une des plus républicaines en Afrique subsaharienne, malgré son arbitrage dans la crise constitutionnelle de 1962 qui opposa le Président de la République d'alors, Léopold Sédar Senghor, au Président du Conseil, Mamadou Dia.

Du fait du mimétisme, la mission des armées classiques africaines n'est pas théoriquement différente de celle des armées françaises. Mais nous pouvons nous demander : ce mimétisme militaire, inspiré de l'Etat jacobin, est-il adapté à la pluralité et à la diversité des sociétés africaines ? Afin de jouer pleinement son rôle et assurer ses responsabilités en régime démocratique pluraliste, l'armée doit être le creuset de toutes les ethnies du pays. Cette fonction d'intégration sociale suppose désormais un

⁶ Bourmaud Daniel, la politique en Afrique, Paris Montchrestien, 1997, p 89-98

⁷ OTAYEK René Organisation et Compétitions politique, in les Afriques Politiques Paris la découverte 1991 294p

recrutement des troupes sur de nouvelles bases, afin d'éviter des armées monos ethniques. Sur ce plan, et à quelques exceptions près, les pays africains ont accompli quelques progrès notoires par endroits. Afin de créer les conditions d'un accès démocratique au pouvoir, l'armée doit observer une neutralité absolue dans le débat politique et rester distante des formations politiques. Cette posture dans un Etat de droit lui permet de mieux remplir sa mission de rétablissement de l'ordre, en cas de La transformation des institutions chargées de la sécurité doit également s'opérer de l'intérieur du système. Elle nécessite un bouleversement de la culture interne et de nouvelles incitations pour que les personnels respectent l'autorité civile démocratique et agissent dans l'intérêt général. La formation professionnelle constitue un moyen d'atteindre ces objectifs. Cette formation doit insister sur le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des principes de la gouvernance démocratique. Les écoles militaires s'acquittent de cette tâche, mais il faut également les soumettre à des critères stricts en matière de recrutement, d'instruction et de promotion, afin de leur éviter de céder aux pressions et à la corruption.

D'une manière générale, les Etats africains doivent veiller à ce que l'armée soit un facteur d'équilibre social. Il convient, dans le contexte de la démocratisation, de réconcilier l'armée et la Nation, afin d'obtenir l'adhésion citoyenne à la politique de défense et de sécurité. Mais se pose toujours, pour les sociétés africaines, le problème de disposer des forces capables de les protéger, c'est-à-dire d'assurer leur défense et leur sécurité. Les forces africaines sont mal préparées pour faire face à la multitude de facteurs de déstabilisation. Dans la plupart des cas, elles souffrent d'une grande insuffisance de moyens (matériels, financiers, humains).

B. L'équation des moyens financiers, matériels et humains

L'extrême diversité des armées africaines, autant que leur expérience, s'additionnent pour rendre aléatoire une catégorisation systématique des politiques de sécurité. Ce que l'on peut retenir, c'est que, depuis le début des années 1990, les politiques de sécurité au sens large, en Afrique subsaharienne, sont privées de moyens matériels humains et financiers. Seul le volet militaire, dont la performance est loin d'être éprouvée, a été renforcé. Mais, le problème de l'efficacité des institutions de sécurité

n'est pas seulement déterminé par l'absence des moyens financiers. Il est avant tout lié aux stratégies adoptées par les acteurs politiques.

En effet, il n'est pas rare de constater que certains gouvernements affaiblissent volontairement leur outil militaire de défense et de sécurité, dans le but d'en assurer le contrôle, exemple de la Mauritanie ou le BASEP (Bataillon armée pour la sécurité présidentielle est bien outillé en armement que toute l'armée nationale Car plus une armée et les autres forces coercitives sont faibles, plus il est aisé de les contrôler par divers moyens. Ici, la capacité opérationnelle de l'armée est limitée par une vulnérabilité doctrinale (les choix tactiques et les principes, le moral des troupes) et structurelles (matérielle et logistique). Face à de telles carences, certains gouvernements n'ont pas hésité à faire appel à des alliés africains, occidentaux ou privés pour contrer les rébellions le cas Wagner au Mali même si le gouvernement parle d'instructeur russe. Dans certains pays africains à faible revenu, en proie à des rébellions, comme au Tchad les forces armées touchent à peine le minimum vital, avec souvent une formation limitée, voire inexistante. Sans un matériel adapté et un salaire minimum décent, le manque de discipline et la corruption persisteront. Les problèmes inégalitaires économiques ou sociaux existant dans la majorité des pays du Sahel provoquent des inégalités en termes de sécurité individuelle. En réaction, les pauvres ressentent la nécessité de créer des milices locales, voire de recourir à des formes moins organisées pour assurer leur sécurité. Ainsi au nord et au centre du Mali et au Burkina Faso, les populations soumises aux exactions des coupeurs de routes n'hésitent pas à mettre en place des groupes d'auto- défense. Les forces armées du Sahel évoluent au gré des moyens internes mis à leur disposition, de l'aide militaire extérieure ou des accords de défense. Par ailleurs certaines armées sont peu performantes, modestes (voir celle du Mali et du Burkina-Faso) incapables de mener à terme un combat. Il peut arriver dans certains contextes que les dépenses des institutions en charge de la sécurité dépassent largement les sommes nécessaires pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, en particulier ceux des catégories sociales les plus vulnérables. Les moyens sont détournés de leurs objectifs, les institutions chargées de la sécurité doivent être soumises à un contrôle qui les met à l'abri des abus de la mauvaise gestion, préjudiciable à la préservation de la paix.

2. Le renforcement de la gestion et la supervision des institutions chargées de la sécurité

Même si les indicateurs actuels sur l'évolution politique en Afrique montrent une phase de diminution des régimes militaires, on assiste à une militarisation de la politique, à travers les rebellions, les guerres civiles et les conflits armés qui menacent la stabilité⁸.

La sécurité est sans doute l'aspect le plus important de la gouvernance démocratique d'un Etat. Sans sécurité, on ne peut pas construire un Etat efficace et légitime. La paix sera toujours menacée dans tous les pays où les institutions en charge de la sécurité sont morcelées et inorganisées.

Le rôle croissant des acteurs non étatiques tels que certaines organisations de la société civile, les sociétés privées de sécurité et militaires ainsi que les divers groupes armés conduit à ne plus se focaliser exclusivement sur les militaires.

Dans certains pays du Sahel, le pouvoir militaire continue d'influer considérablement sur la vie politique et économique (Mauritanie, Mali, Burkina Faso et Tchad) et n'est pas obligé de répondre de ses actes dans la plupart des démocraties récentes, mais aussi dans bon nombre de plus anciennes.

Dans ce paragraphe nous proposons une approche holistique de la réforme du secteur de la sécurité, qui prend en considération trois variables :

- La variable politique, c'est-à-dire la surveillance démocratique des forces de sécurité ;
- La variable économique, c'est-à-dire, l'allocation rationnelle de ressources humaines, matérielles et financières au secteur de la sécurité ;

⁸ Diallo Masser, Le rapport des forces de défense et de sécurité au pouvoir politique selon le protocole additionnel de la CEDEAO, un atelier sur la place et le rôle du protocole additionnel de la CEDEAO dans la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest Conakry (Guinée) 17-21, octobre 2005, Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest P7

- La variable institutionnelle, c'est-à-dire la séparation institutionnelle des diverses missions, afin de mieux assurer la transparence et la responsabilité de tous les acteurs impliqués dans la gestion de la sécurité.

En combinant toutes ces variables, on découvre l'importance que relève le contrôle démocratique des forces de sécurité pour la préservation de la paix (A). On évalue ensuite l'impact de la promotion de la transparence dans la gestion des affaires liées à la sécurité (B). Enfin, on rend compte des limites concernant l'effectivité d'une gouvernance démocratique de la sécurité en Afrique d'une manière générale ;

A. Le contrôle démocratique des forces de sécurité

Le système de sécurité se révèle être un des principaux points faibles des pays en développement. L'expérience africaine démontre qu'il est déraisonnable de doter les Etats de leurs propres outils de sécurité, tant qu'ils ne disposent pas de moyens robustes pour les contrôler. En outre, la force publique, centre de ces systèmes de sécurité, doit être spécialement conçue pour être contrôlable par l'Etat. L'objectif visé, à travers ce contrôle démocratique, est de disposer de forces armées et de sécurité efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches constitutionnelles, et soumises aux décisions d'une gouvernance civile et, si possible, démocratique. Pour plusieurs raisons objectives, le contrôle civil et démocratique des forces armées et de sécurité s'impose en démocratie. En effet, le secteur de sécurité étant le secteur le plus convoité, même dans les pays démocratiques, il arrive que des personnalités politiques s'emparent de certains pans du secteur de la sécurité pour servir leurs propres intérêts. Ce secteur peut aussi tomber entre les mains de groupes privés (seigneurs de la guerre, groupes paramilitaires ou sociétés de sécurité privée) comme c'est le cas aujourd'hui en République centrafricaine. C'est pourquoi, dans la présentation, le budget doit indiquer une nomenclature détaillée, couvrir l'ensemble des dépenses des diverses forces de sécurité (personnel, activités et matériel) et préciser comment ces dépenses sont financées. Cela pourra permettre au parlement d'effectuer un contrôle effectif.

Néanmoins, dans la pratique, le budget ne remplit en général aucune de ces conditions. La solution au problème des dépenses extrabudgétaires est très souvent

sensible sur le plan politique et nécessite de modifier profondément les relations à long terme entre les sphères civile et militaire⁹. En effet, Le respect des principes démocratiques et de gestion saine des dépenses publiques ne peut être couronné de succès que si les autorités politiques et administratives des pays du Sahel s'engagent à établir des institutions efficaces et disposées à rendre des comptes. Renforcer la capacité des civils à gérer et à superviser le budget des forces de sécurité constitue donc une priorité absolue, en particulier lorsque les élites militaires dominent la prise de décision en raison de leurs connaissances techniques des problèmes. La transparence budgétaire renforce le contrôle démocratique des organes de prévision formels. Ces organes sont notamment des commissions parlementaires spécialisées. Mais ils ne peuvent être efficaces qu'à condition de disposer des informations et des compétences leur permettant de faire leur travail.

B. Les limites à l'effectivité d'une gouvernance de la sécurité

Pourquoi, en général, et en particulier en Afrique, les régimes démocratiques, ont-ils autant de mal à contrôler leur force de sécurité ? Plusieurs raisons sont avancées.

Une première tient à la tendance naturelle au secret qui prévaut dans les affaires liées à la sécurité. Cette tendance est, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, au cœur des relations de pouvoir. On empiète ici sur un sujet traditionnellement considéré comme tabou. Les décisions en matière de sécurité sont souvent dictées par des considérations de souveraineté et non par les seuls aspects techniques. La définition de mesures et des moyens à attribuer à la sécurité est entre les mains de quelques membres de l'exécutif. Le parlement, investi par la constitution d'un pouvoir de contrôle, les organismes de supervision ainsi que les médias et la société civile, sont généralement exclus du processus. Etant donné le secret qui entoure souvent les commandes de matériel militaire, les décideurs militaires et civils peuvent ainsi dissimuler les intérêts financiers personnels derrière des motifs de « sécurité nationale » mal définis.

⁹ Banque Mondiale Rapport sur le développement humain p 89

La rigidité de la hiérarchie militaire et l'absence de contrôle parlementaire et comptable dans les affaires de sécurité ne permettent pas une vérification soigneuse des contrats d'armement. Cette absence de transparence et d'obligation de rendre des comptes alimente les trafics d'armes et de corruption des appareils sécuritaire en Afrique. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le secret en matière de sécurité, mais de trouver des ajustements pour satisfaire aux besoins légitimes de confidentialité sans nécessairement enfreindre les principes d'une gestion publique saine et transparente. Les principes essentiels d'une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité pourraient aider les pays du Sahel à trouver un équilibre entre la confidentialité nécessaire et le besoin de renforcer le contrôle démocratique. Mais rares sont les pays africains qui s'approchent de cet idéal.

Une deuxième limite tient à l'absence de capacités techniques des organismes de surveillance pour évaluer les activités liées à la sécurité. Dans ces conditions, l'obligation de rendre des comptes en matière de sécurité ne sera jamais effective. Pour acquérir les connaissances techniques relatives à ces questions, il faut que les acteurs civils soient autorisés à participer aux décisions concernant la sécurité ou disposent d'un droit de regard sur celles-ci.

Conclusion

Les questions touchant l'organisation politique interne d'un Etat revêtent une grande importance dans la gestion des conflits. C'est pourquoi une grande importance doit être accordée aux types de choix politique que doivent faire ceux qui négocient la fin d'un conflit violent afin de reconstruire leurs pays. Il est important d'être également attentif à la façon dont les procédures et les institutions démocratiques sont conçues et mises en place.

En outre, il convient de reconnaître que le renforcement du contrôle constitutionnel et la promotion de la responsabilité des forces de sécurité constituent des éléments essentiels du processus de prévention structurelle. Mais, il sera difficile de tenir les forces de sécurité responsables de leurs actes, si l'on n'en exige pas autant des autres institutions étatiques.

En l'absence d'institutions démocratiques et représentatives, tout contrôle démocratique des forces de sécurité est voué à l'échec.

Recommandations

Il s'agit d'idées et de procédures axées sur la mise en place de structures de plateformes, de coopération efficaces en trois dimensions qui incluent, en plus des pays sahéliens, les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et les pays de l'Union Européenne (UE). Car la nature des défis conjoints entre le Maghreb et la région Sahélo-saharienne menace l'ensemble de ces trois ensembles régionaux.

Ces propositions portent sur la nécessité d'œuvrer ensemble pour l'élimination de l'incubateur socio-économique des terroristes et des filières du crime organisé. Cela passe par l'élimination de l'injustice, la protection des droits et l'instauration d'Etat de droit pouvant garantir l'égalité des chances. Par ailleurs, il est nécessaire pour ces Etats d'œuvrer à la création d'une dynamique de développement qui crée la richesse tout en fournissant des emplois aux jeunes.

Bibliographie

Mathurn HOUNGNIKPO, *L'illusion démocratique en Afrique*, Paris Harmattan, 2004, 258P

Amadaou Toumani TOURE, « Force armée africaines et paix civile », in *Pouvoir et paix civile en Afrique Cahiers présence africaine*, pp 105 -116.

Bernard BOENE, *La spécificité militaire*, Paris, A colin 1990, 284 P

Bernad DANIEL, *La Politique en Afrique*, Paris Monchretien, 1997, pp. 89-98

René OTAYEK, « Organisation et Compétition politique », in *Afrique politique*, Paris, la découverte, 1991, 294 P

Masser DIALLO, *Le rapport des forces de défense et de sécurité au pouvoir politique, selon le protocole de la CEDEAO*, un atelier sur la place et le rôle du protocole de la CEDEAO dans la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest, 17 -21 octobre 2005, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, P. 7.